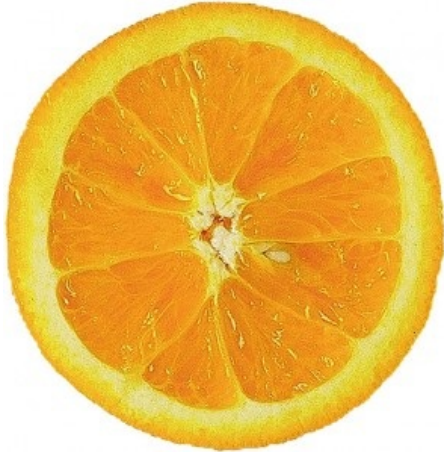


J'AI MAL À MA NET NEUTRALITY

LE 9 AVRIL 2010 *BLUETOUFF*

La neutralité du Net semble attaquée de toute part en ce moment par les FAI: en France avec Orange, aux États-Unis avec Comcast... Il est pourtant primordial de défendre cette notion.

La neutralité du Net semble attaquée de toute part en ce moment par les FAI: en France avec Orange, aux États-Unis avec Comcast... Il est pourtant primordial de défendre cette notion.



Aujourd'hui, ce n'est pas une news qui me fait réagir mais deux. La première est issue de l'**excellent billet de Fabrice** dont je vous recommande vivement la lecture et qui épingle Orange comme il se doit ... mais Fabrice est à mon sens encore trop gentil et nous allons voir pourquoi. La seconde est une décision de justice américaine qui piquote derrière les yeux.

Allez, c'est parti, on commence svp, par visionner cette nouvelle vidéo, suite d'une longue série thématique sur la **définition de chacun de la Net Neutrality lancée par l'ARCEP** (que je remercie au passage très chaudement pour cette initiative qui n'a pas finit de faire pisser du pixel).

Dernier épisode en date, **Stéphane Richard, directeur Général d'Orange, pour qui la Net Neutrality** revêt une définition pour le moins assez singulière.

//

HEUREUSEMENT QUE NOUS AVONS ORANGE POUR NOUS FAIRE UN PETIT RECADRAGE SÉMANTIQUE !

Puis c'est vrai ils sont un peu cons à l'ARCEP, ils parlent d'Internet Neutre alors que **chez orange l'Internet il est « ouvert »... mais pas neutre** ... c'est une spécificité d'Orange, ne cherchez pas à comprendre.

Pour vous la faire courte :

Orange, Chine et Iran = Internet ouvert (n'importe qui peut se connecter à un Net qui repose sur des protocoles ouverts... la classe, oui sauf que c'est tout sauf nouveau)

Reste du Net (sauf Chine et Iran) = Internet ouvert et neutre.

Rappelons que **pour être « ouvert et neutre »** (au passage si Internet était fermé on appellerait ça un Lan ... AOL a essayé ... AOL n'existe plus ... CQFD) **on ne doit pas assister à ce mélange des genres entre FAI qui fournissent les tuyaux et producteurs de contenus**... ça aussi, c'est une particularité française, merci Universal/SFR, merci Numericable, merci Orange, et dans une moindre mesure mais il a pas dit son dernier mot ... merci Bouygues/TF1...

L'INTERNET FRANÇAIS EST OUVERT, MAIS IL EST LOIN D'ÊTRE NEUTRE

Sur ce point, Stéphane Richard a raison, **l'Internet français est ouvert, mais il est loin d'être neutre**, pour la bonne et simple raison que certains FAI sont de véritables rapaces et qu'ils n'ont rien trouvé de mieux que d'imposer leurs propres contenus à leur abonnés « en exclusivité », pour se faire des pépettes.

Maintenant, si vous me demandez si je trouve ça normal ... je vous répondrais que non, je trouve ça malsain et honteux, mais encore une fois, le Net français, tu l'aimes ou tu te casses ! Inutile donc de me demander pourquoi ce blog est hébergé en Suède et pourquoi je compte délocaliser à terme tous mes sites.

D'ailleurs, je m'amuse de voir que je ne suis pas le seul et **que certains parti politiques en font de même** ! Je vous rappellerai donc simplement une petite citation de Benjamin Bayart lors de la table ronde à la Cantine sur la Neutralité du Net :

“

“Quand 10% de la population a envie de prendre le maquis c'est qu'on commence à vraiment être dans la mouise”

”

Ce terme de neutralité, Orange ne l'aime pas, c'est d'ailleurs assez explicable, il y a certains signaux qui ne trompent pas. Vous ne voyez pas de quoi je veux parler ? Allez je vous aide

...

“

“En 2010, pour me remercier de mes compétences en matière d'Internet et pour avoir appliqué en bon petit soldat la volonté présidentielle de faire voter un texte inapplicable, qui n'a ni queue ni tête et que je n'ai même pas réussi à faire passer du premier coup, je me vois confier un poste de responsable des contenus chez un grand FAI français, ce, afin de porter une nouvelle fois atteinte au principe de Neutralité du Net”



Qui suis-je ? ... Bingo Christine Albanel ! Orange a inventé la **Net Neunetrality®** ... exception culturelle quand tu nous tiens !

Comment voulez vous qu'un opérateur qui embauche une personne qui a prouvé qu'elle avait non seulement une incompetence manifeste sur ces sujets et qui en plus est à la solde des industries culturelles soit d'accord avec le principe de Net Neutrality ?

Revenons en à l'ami Stéphane Richard qui confesse volontiers ne pas être un spécialiste de l'Internet (là tout de suite comme ça, ma première réaction est de me demander ce que fout ce type à la direction générale du plus important FAI français ... pas vous ?).

Notez que le monsieur sur la vidéo n'en ramène pas lourd non plus, *"je ne suis pas un ancien dans les réseaux, je suis tout neuf"*, comprenez *"j'y capte rien moi à Internet, j'ai été embauché pour faire de la thune alors venez pas me gonfler avec votre neutralité"*.

Et la thune, je la fais comme je veux, si je veux que mon FAI soit partenaire avec le Figaro, il ne m'apparaît pas choquant que tous mes abonnés se voient interdire l'accès à d'autres journaux ou sources d'actualités en ligne... ou alors ils auront le droit mais ce sera payant... **faire payer sur son réseau l'accès à une information gratuite sur tous les autres réseaux pour privilégier ses propres contenus**, voilà une idée qu'elle est séduisante ... bienvenue dans la vie.com avec Orange.



Assez trollé et si vous souhaitez lire des arguments sérieux « contre » la Net Neutrality, ce sont **ceux avancés par Alexandre Archambault**, responsable des affaires réglementaires chez Iliad, qui contrairement à monsieur Richard connaît bien son sujet.

Et encore, après bonne lecture, vous comprendrez que la position d'Alexandre, fort juste, ne va pas tant que ça contre la « *bonne intelligence* » d'une Net Neutrality responsable, cohérente, où toutes les parties seraient gagnantes, vous verrez en plus que c'est quand même dit avec une autre classe et une réflexion plus poussée que ce que nous sert monsieur Richard...

Toujours suite à cet argumentaire d'Alec, je vous invite ensuite à lire la **réponse de Benjamin** qui vaut comme d'habitude son pesant de cacahuètes.

FCC VS COMCAST

Ce qui nous mène au second point de ce billet qui est l'**affaire FCC vs Comcast**, un **opérateur qui s'était fait taper sur les doigts car il s'adonnait à du trafic shaping un peu trop prononcé sur les réseaux P2P**. Cette décision en appel n'a évidemment **pas non plus échappé à Fabrice**.

L'affaire remonte à 2007, la **FCC (Federal Communication Commission)** qui est l'équivalent de l'ARCEP aux USA **avait sommé Comcast, le Orange local, de ne pas s'adonner au filtrage des contenus au nom du principe de Net Neutrality.**

Elle gagna le procès contre l'opérateur en première instance marquant ainsi un point en faveur de la Net Neutrality. La **cour d'appel** fédérale a tranché, **la FCC n'a pas le droit d'imposer la Net Neutrality à Comcast.**

La décision en appel intervient à un moment particulier, car croyez le ou non, **les USA sont un véritable désert numérique...** aux USA, ils n'ont pas Free, ils n'ont rien compris.

L'offre plafonne souvent à 5 mégas sur un réseau câblé vieillissant et la FCC lance un **plan national en faveur du haut débit.**

La FCC comptait bien faire de la Net Neutrality une composante importante de son plan et pour qui connaît Internet, on se rend vite compte que non seulement c'est la bonne méthode mais qu'en plus **cette Net Neutrality est nécessaire pour qu'un accès au haut débit se fasse dans les meilleures conditions pour tous** (et là je pense surtout accord de peering pour les petits opérateurs locaux qui pullulent aux Etats Unis).

Cette décision est fort intéressante, car elle est à mettre en parallèle avec l'action de l'ARCEP dont on sait qu'elle n'a qu'un rôle consultatif ... un peu comme une Haute Autorité sans autorité (oh c'est un peu facile ... mais oui ... comme HADOPI). Sauf que contrairement à HADOPI, l'ARCEP a une utilité réelle et coûte au contribuable 10 à 50 fois moins cher. Si les avis de l'ARCEP sont consultatifs, ils n'en demeurent pas moins souvent fort respectés car guidés par la bonne intelligence, pour le bien commun et pour le bien des réseaux.

Attention, cette décision de la cour d'appel fédérale ne veut cependant pas dire que la Net Neutrality est morte aux USA, cette problématique reste au coeur des préoccupations des internautes américains comme des politiques qui se sont emparés de cette cause, flairant l'importance que ce débat revêt pour une démocratie saine.

Il faut donc s'attendre à de nouveaux rebondissements sur ce dossier très sensible.

—

> **Article initialement publié sur le blog de Bluetouff**

1 ping

Netflix ne tuera pas Internet » Article » OWNI, Digital Journalism le 9 novembre 2010 - 16:25

[...] genre d'argumentaire, dressé ici à grands traits, est régulièrement rabâché par les opérateurs engagés dans le débat sur la neutralité des réseaux. Orange, Bouygues en [...]